

## La réaction du député, Jean-René Cazeneuve, au crime de Pessan

Mieux protéger les femmes en renforçant la lutte contre les violences conjugales



La réaction du député, Jean-René Cazeneuve, au crime de Pessan

### Communiqué du député Jean-René Cazeneuve :

La semaine dernière à Pessan un homme a tué sa femme. C'est un crime de plus, un crime de trop. Cette tragédie nous rappelle douloureusement que le Gers n'est pas épargné par le drame des violences conjugales. Depuis le début de l'année, 96 femmes sont mortes des mains de leur compagnon ou ex-compagnon, dont treize en Occitanie et cinq au cours du seul été.

Il est de notre devoir collectif de nommer les faits pour ce qu'ils sont.

Comment envisager d'associer le terme « passionnel » à un tel drame ? Comment tenter de le relativiser par de quelconques circonstances ?

Le Grenelle des violences conjugales qui débutera le 3 septembre, sera une occasion de faire le point sur les dispositifs existants mais aussi sur les failles de notre système de prévention et de protection. Des mesures ont d'ores et déjà été prises : lancement d'une plateforme de signalement, recrutement de 73 psychologues dans les commissariats, augmentation des moyens du 3919 pour donner un objectif de réponse à 100 % des appels, loi contre les violences sexistes, contrats locaux contre les violences, ...

Le Grenelle doit, en réunissant tous les acteurs, sur l'ensemble des territoires de la République, aller plus loin. Je m'y engagerai personnellement en rencontrant les différents acteurs de la lutte contre les violences faites aux femmes tout au long de cet automne et en soutenant les différentes initiatives pilotées par la préfète et la déléguée aux droits des femmes et à l'égalité du Gers

### Pour rappel :

**3919**, le numéro d'écoute national destiné aux femmes victimes de violences, à leur entourage et aux professionnels concernés.

Appel anonyme et gratuit 7 jours sur 7, de 9 à 22 h du lundi au vendredi et de 9 à 18 h les samedi, dimanche et jours fériés.

<https://www.service-public.fr/cmi> : plateforme de signalement en ligne des violences sexuelles et sexistes, pour les victimes et leur entourage